

## LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET LEUR IMPACT SUR L'AIDE HUMANITAIRE

### LES NOUVELLES TECHNOLOGIES BOULEVERSENT LE TRAVAIL DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Ces évolutions posent des défis majeurs, tels que la désinformation, les cyberattaques ou encore le développement d'armes autonomes. Pour y répondre, les acteurs de la coopération internationale doivent s'adapter, en développant des stratégies qui maximisent les bénéfices technologiques tout en limitant les risques. À travers des entretiens d'expert-e-s, la Fondation Eduki explore ces impacts positifs et négatifs et met en lumière les réponses apportées par les organisations internationales et non gouvernementales dans des fiches ressources.



Monsieur Philippe Stoll, techplomate et expert en communication humanitaire, nous apportera son éclairage sur les défis et opportunités liés aux nouvelles technologies dans le domaine du droit international humanitaire (voir pages 3 et suivantes).

### L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET LES CONFLITS MODERNES

L'IA transforme les conflits en introduisant de nouvelles armes et de nouveaux modes de prise de décision, ce qui entraîne des conséquences considérables pour les populations civiles touchées et, plus largement, pour l'application et le respect du droit international humanitaire ([RTS](#)). Dans ce contexte, les organisations telles que le Comité International de la Croix-Rouge (CICR), doivent trouver le juste équilibre entre l'ouverture aux avancées technologiques et la limitation de leurs impacts négatifs. Par exemple :

- **Drones autonomes** : Utilisés pour des missions de surveillance, de reconnaissance, voire des frappes ciblées, les drones autonomes peuvent fonctionner **sans intervention humaine directe**. Ceux-ci soulèvent des questions éthiques et pratiques concernant la **prise de décision** dans des contextes de conflits ([AmphiSciences](#)).
- **Cyberattaques** : L'IA est utilisée pour mener des attaques sophistiquées contre des infrastructures critiques, par exemple, **hôpitaux, systèmes d'eau, réseaux électriques**, qui affectent directement les populations civiles ([IBM](#)).

### L'IMPACT DE L'IA SUR LE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE (DIH)

Le développement des technologies fondées sur l'IA dans les conflits armés soulève de nouveaux défis en matière de droit international humanitaire ([CICR](#)), notamment en termes de :

- **Responsabilité** : Qui est responsable lorsqu'un système autonome cause des victimes civiles ? **Les règles actuelles du DIH sont basées sur la prise de décision humaine**, mais l'automatisation des systèmes d'armement rend difficile l'identification d'un responsable.
- **Proportionnalité et distinction** : Le **DIH impose de distinguer les civils des combattants et d'éviter les frappes disproportionnées**. Or, les systèmes d'IA, même sophistiqués, peuvent faire des **erreurs** d'identification ou mal évaluer la gravité d'une attaque, mettant en danger des vies civiles.
- **Transparence et contrôle** : L'usage de l'IA dans les conflits **manque souvent de transparence, rendant difficile la surveillance et l'application des lois humanitaires**.

## LE COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (CICR)

Le CICR est une organisation humanitaire neutre et indépendante, qui protège et aide les victimes des conflits armés. Il est à l'origine des Conventions de Genève, qui définissent les règles de protection des personnes qui ne participent pas ou plus aux hostilités. Le CICR veille aussi au respect de ces lois et promeut les principes humanitaires dans le monde.

## L'IA AU SERVICE DE LA MISSION DU CICR

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) utilise l'intelligence artificielle (IA) de plusieurs manières pour soutenir sa mission humanitaire ([Réformés.ch](https://reformes.ch)) :

- **Analyse de données** : L'IA permet d'analyser de grandes quantités de données, comme celles provenant des conflits ou des crises humanitaires, pour mieux comprendre les besoins des populations touchées.
- **Prévision et anticipation** : Grâce à des modèles prédictifs, le CICR peut anticiper les crises alimentaires ou les déplacements de population, facilitant ainsi une réponse plus rapide et efficace.
- **Optimisation des opérations** : L'IA peut aider à optimiser la logistique et la distribution de l'aide, en identifiant les routes les plus sûres et efficaces pour son acheminement. Un autre exemple est la détection des mines anti-personnel par drone ([LeManbleu](https://lemanbleu.ch)), qui se fait plus rapidement.

En intégrant l'IA dans ses opérations, le CICR vise à améliorer sa capacité à répondre aux besoins des populations vulnérables et à maximiser l'impact de ses interventions.

## LA TECHPLOMATIE EN BREF

La techplomatie, ou diplomatie technologique, vise à établir, grâce aux relations diplomatiques et au dialogue, des liens entre les gouvernements, la société civile et les entreprises du secteur technologie, afin de collaborer sur les politiques numériques internationales et les enjeux émergents liés aux technologies ([CICR](https://cicr.ch)).

## L'embleème numérique :

Le CICR appelle les Etats du monde entier à soutenir la création d'un "emblème numérique" de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui permettrait de signaler clairement aux pirates informatiques, militaires ou autres hackers, qu'ils ont pénétré dans les systèmes informatiques d'établissements médicaux ou d'entités de la Croix-Rouge ([CICR](https://cicr.ch)).

## BIOGRAPHIE DE PHILIPPE STOLL

Philippe Stoll est un expert en **communication humanitaire** avec plus de vingt ans d'expérience au sein du CICR. Il a conduit de nombreuses missions sur le terrain, notamment en Inde et en Sierra Leone, avant d'évoluer vers des fonctions stratégiques.



Il a occupé pendant trois ans le poste de **Senior Techplomacy Delegate**, un rôle clé visant à préserver, renforcer et défendre la capacité du CICR à agir dans un environnement numérique en constante évolution. Son objectif : veiller à ce que les technologies ne deviennent pas une source supplémentaire de préjudice pour les personnes touchées par les conflits armés. Reconnu pour son leadership, il a dirigé des équipes pluridisciplinaires et piloté des projets innovants à l'intersection de l'humanitaire, de la technologie et de la diplomatie.

Né à Hong Kong, Philippe Stoll est titulaire d'un master en Economie de l'Université de Genève et d'un master en Journalisme du Centre Romand de Formation des Journalistes à Lausanne.

## LE RÔLE DU "TECHPLOMATE" AU CICR

Le **techplomate** est un expert en technologies émergentes qui combine diplomatie humanitaire et connaissances techniques avancées pour défendre le respect des lois humanitaires dans un monde en pleine mutation technologique. Au CICR, le techplomate a plusieurs missions essentielles :

- **Diplomatie technologique** : Le techplomate engage des discussions avec les États, les entreprises technologiques et les développeurs d'IA pour s'assurer que les **technologies employées dans les conflits respectent les normes du droit international humanitaire**. Il veille à ce que les innovations respectent les **droits des civils et protègent les populations vulnérables**.
- **Veille technologique** : Le techplomate **surveille l'évolution des technologies**, telles que les **drones autonomes ou les systèmes d'IA** utilisés dans les cyberattaques, pour anticiper leur impact sur les conflits et proposer des stratégies de protection pour les civils.
- **Conseil juridique et éthique** : Il travaille avec des experts juridiques pour adapter le droit international aux nouveaux défis posés par les technologies émergentes. Cela inclut l'élaboration de directives et de normes sur l'usage de l'IA dans les conflits armés.
- **Plaidoyer** : Le techplomate joue un rôle crucial dans le **plaidoyer au sein des forums internationaux pour la réglementation de l'usage de l'IA et des armes autonomes**, s'assurant que ces technologies soient utilisées de manière conforme aux lois humanitaires.

## LE POINT DE VUE DE L'EXPERT: ENTRETIEN AVEC PHILIPPE STOLL

**Eduki** : Bonjour Philippe Stoll, pouvez-vous nous parler un peu de votre parcours et de ce qui vous a conduit à vous intéresser aux enjeux liés aux nouvelles technologies dans le domaine de l'action humanitaire ?

**Philippe Stoll** : Bonjour Eduki. Cet intérêt est simplement né du constat que les personnes affectées par les conflits ainsi que les armées utilisent de plus en plus cette technologie. Et qu'en explorant plus précisément, on se rend compte qu'elle n'est pas neutre et qu'elle comprend des biais (voir glossaire).

**Eduki** : Selon vous, quelles sont les principales opportunités offertes par l'IA dans ce domaine ?

**Philippe Stoll** : C'est une question qui est difficile à répondre car nous manquons de recul et d'évidences pour une telle affirmation. Il y a un potentiel, comme pour la logistique. Mais comme notre environnement de travail est très complexe, ce qui semble fonctionner ici à Genève n'est pas forcément viable au Sud-Soudan ou en Afghanistan.

**Eduki** : Et quels sont, selon vous, les principaux défis que posent l'IA et les nouvelles technologies en matière de respect du droit international humanitaire (DIH) ?

**Philippe Stoll** : C'est une excellente question qu'il faut regarder sous l'angle de l'humanité. Voulons-nous ou pas que des machines, des programmes informatiques ou des robots décident de la vie ou de la mort d'êtres humains. Et quelle est la place de ces humains dans la capacité de contrôler des algorithmes.

**Eduki** : Et quels sont, selon vous, les principaux défis que posent l'IA et les nouvelles technologies en matière de respect du droit international humanitaire (DIH) ?

**Philippe Stoll** : C'est une excellente question qu'il faut regarder sous l'angle de l'humanité. Voulons-nous ou pas que des machines, des programmes informatiques ou des robots décident de la vie ou de la mort d'êtres humains. Et quelle est la place de ces humains dans la capacité de contrôler des algorithmes.

**Eduki** : Les règles du droit international humanitaire sont-elles adaptées à ces nouveaux défis ?

**Philippe Stoll** : Totalement. Les principes du DIH, comme la distinction (entre civils et militaires), de proportionnalité (les dommages collatéraux) ou de précaution (épargner autant que possible la population civile et les biens civils) s'appliquent quelque soit les armes ou les stratégies utilisées. Donc une cyberattaque ne doit pas viser un hôpital ou le CICR.

**Eduki** : Dans ce contexte, quelles stratégies faut-il mettre en place pour assurer le respect du droit international humanitaire ?

**Philippe Stoll** : Elles sont transversales. Il y a d'un côté la promotion du droit, l'éducation, mais aussi de faire comprendre que les technologies numériques ont un impact réel sur les gens. Il faut continuer à parler au militaires, mais aussi au secteur privé qui joue un rôle grandissant dans les conflits.

**Eduki** : Quel rôle joue l'emblème du CICR dans les guerres cybers ?

**Philippe Stoll** : Il est le même que dans le monde réel. A l'image d'une croix rouge sur un hôpital qui ne va pas arrêter des obus, mais qui va signaler un lieu protégé, nous développons un emblème qui avertit qu'un serveur ou une donnée appartient au CICR.

# ENTRETIEN AVEC PHILIPPE STOLL ET CONCLUSION

**Eduki** : Quelles sont, selon vous, les questions clés à se poser dans le contexte de la digitalisation des relations humaines et étatiques ?

**Philippe Stoll** : La question principale est simple, mais complexe en même temps : quelle humanité sommes-nous d'accord de préserver en temps de guerre. En 1963, puis après la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, puis ensuite pendant les guerres de décolonisations, les Etats sont tombés d'accord autour de règles et de principes que sont les Conventions de Genève. Cette question est toujours la même aujourd'hui. Sommes-nous d'accord que toute personne, quelque soit sa motivation politique, son camp, sa religion, son genre, son âge, soit protégée contre la torture, la privation de nourriture, qu'elle ait le droit de vivre et d'élever dans famille, qu'elle puisse rester en contact avec elle, etc.

**Eduki** : Merci beaucoup pour cet échange passionnant !

## GLOSSAIRE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) ET SÉCURITÉ

### BIAIS (HUMAINS ET ALGORITHMIQUES)

Un biais est une préférence ou une idée fausse qui influence un jugement. Les IA peuvent reproduire les biais humains si elles sont entraînées avec des données injustes ou incomplètes.

### SYSTÈME DE CIBLAGE AUTOMATISÉS

Ce sont des programmes qui décident automatiquement qui ou quoi viser dans un contexte militaire, souvent sans intervention humaine directe.

### ENJEUX ETHIQUES DE L'IA

Ce sont des questions morales sur ce qui est bien ou mal quand on utilise l'IA, par exemple : est-il acceptable qu'une machine décide de la vie d'un être humain ?

### ALGORITHMES

Un algorithme est une suite d'instructions que l'IA suit pour accomplir une tâche, un peu comme une recette de cuisine pour résoudre un problème.

### TRANSPARENCE ET IA

La transparence signifie que les gens comprennent comment et pourquoi une IA prend une décision. C'est important pour savoir si l'IA est juste et fiable.

### SUPERVISION HUMAINE

Cela veut dire qu'un humain garde un œil sur l'IA, peut vérifier ou corriger ses décisions, surtout dans les domaines sensibles comme la sécurité.

### Conclusion

Dans un monde où les technologies de l'IA redéfinissent les règles des conflits, le rôle du techplomate devient indispensable pour naviguer entre innovation technologique et respect des droits humains. **Au CICR, le techplomate s'efforce de faire en sorte que, même dans un contexte de guerre de plus en plus technologique, les principes fondamentaux du droit humanitaire ne soient jamais oubliés.**

### La Fondation Eduki

La Fondation Eduki a pour but de promouvoir l'éducation et la sensibilisation des jeunes au travail des organisations internationales et à la coopération internationale. Pour savoir plus sur la Fondation Eduki scannez le QR code qui pointe vers notre site web.

